

GÉRER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Public visé : Toute personne en charge de la formation.

Possibilités de financement : Plan de formation entreprise, financement personnel, fonds propres entreprise, AIF.

Prérequis : Pas de prérequis

Durée : 14 heures sur 2 jours

Modalités d'intervention : INTER et INTRA entreprise

Évaluation : Quiz, grille d'évaluation, compte rendu formateur

Sanction :

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire

Lieu : 400 Avenue du Passe Temps ZI de Napollon 13400 AUBAGNE

Animé par Marlène PENNACCHIO, formatrice expérimentée depuis plus de 10 ans

Objectifs de la formation :

Appréhender l'environnement réglementaire de la formation professionnelle continue
Repérer les enjeux économiques de la réforme de la formation
Connaître le fonctionnement du CPF
Communiquer sur le CPF en toute transparence
Identifier les actions entrant dans le champ de la formation
Identifier les acteurs de la formation : OPCA, CEP, Organisme de formation
Connaître les enjeux pour l'employeur et pour les salariés
Utiliser et maîtriser les dispositifs de formation
Élaborer et définir un plan de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation s'appuie sur une pédagogie active basée et associée par des illustrations du formateur
Apports théoriques et exercices basés sur des cas concrets de l'entreprise, mise en situation pratique
Support sur les points clefs des réformes, remis à chaque stagiaire

Outils pédagogiques : Paperboard - Diaporama - Vidéo projecteur

GÉRER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Contenu de la formation :

Journée 1

1/ Situer le cadre juridique de la formation professionnelle continue

Législation de la formation professionnelle
Obligation des organismes de formations
Le paysage de la réforme de la formation professionnelle
Identifier les acteurs de la Formation Professionnelle Continue (FPC)
Identifier les obligations de l'employeur : formation et de contribution

2/ Identifier les modalités d'accès à la formation

Le plan de formation : reconnaissance du développement des compétences des salariés
Le Compte Personnel de Formation (CPF) : modalités d'acquisitions, formations éligibles et conditions de mise en œuvre
Rôle de l'employeur et financements
La professionnalisation : contrat et période
Le Congé Individuel de Formation (CIF)
Le Bilan de compétences et le congé bilan de compétences
La Validation des Acquis de l'Expérience et le congé VAE
Connaître les formalités administratives et financières de la FPC

Journée 2

3/ Élaborer et gérer le plan de formation de l'entreprise

Communiquer autour du projet formation dans l'entreprise, impliquer les salariés dans leur devenir professionnel.
Les enjeux : simplification des catégories des actions
Recueillir les besoins collectifs et individuels
Définir les niveaux de priorité en fonction des publics et de la stratégie de l'entreprise, ventiler les catégories du plan de formation
Structurer le plan de formation,
Communiquer le plan définitif auprès des directions managériales, organiser la planification du déroulement du plan de formation
Le calendrier légal de la FPC